

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES,
DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITÉ

Arrêté du 22 octobre 2008 portant nomination des membres de la commission chargée d'arrêter la liste d'aptitude aux emplois d'agent de direction des organismes de sécurité sociale du régime général, du régime social des indépendants, aux emplois de cadre supérieur des organismes de sécurité sociale dans les mines et aux emplois d'agent de direction des unions régionales des caisses d'assurance maladie

NOR : SJSS0831147A

Le ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité,

Vu le code de la sécurité sociale, et notamment son article R. 123-45 ;

Vu l'arrêté du 25 septembre 1998 modifié fixant les conditions d'inscription sur la liste d'aptitude aux emplois d'agent de direction des organismes de sécurité sociale du régime général, du régime social des indépendants, aux emplois de cadre supérieur des organismes de sécurité sociale dans les mines et aux emplois d'agent de direction des unions régionales des caisses d'assurance maladie,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés, pour une durée de quatre ans à compter de la date du présent arrêté, en qualité de membre de la commission chargée d'arrêter la liste d'aptitude aux emplois d'agent de direction des organismes de sécurité sociale du régime général, du régime social des indépendants, aux emplois de cadre supérieur des organismes de sécurité sociale dans les mines et aux emplois d'agent de direction des unions régionales des caisses d'assurance maladie :

1. Président

Titulaire

Mme Chemla (Eliane), conseiller d'Etat.

2. Représentants de l'administration

Représentants de la direction de la sécurité sociale

Titulaires

M. Libault (Dominique), directeur de la sécurité sociale ;

M. Godineau (François), sous-directeur de la gestion et des systèmes d'information à la direction de la sécurité sociale ;

Mme Mougín (Françoise), chef du bureau 4B à la direction de la sécurité sociale.

Suppléants

M. Dhérot (Jean), attaché principal d'administration au bureau 4B ;

Mme Nudelman-Petit (Charlotte), rédacteur au bureau 4B ;

Mme Breuil (Valérie), attaché d'administration au bureau 4B.

Représentants de l'inspection générale des affaires sociales

Titulaires

M. Brun (François), inspecteur général des affaires sociales ;

Mme Mauss (Huguette), inspectrice à l'inspection générale des affaires sociales.

Suppléants

M. Lejeune (Daniel), inspecteur général des affaires sociales ;
M. Lenoir (Christian), inspecteur à l'inspection générale des affaires sociales.

Représentants des directeurs régionaux des affaires sanitaires et sociales

Titulaires

M. Chappellet (Jean), directeur régional des affaires sanitaires et sociales de Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

M. Magda (Joël), directeur régional des affaires sanitaires et sociales de Basse-Normandie.

Suppléants

M. Westermann (Jean-Claude), directeur régional des affaires sanitaires et sociales du Nord - Pas-de-Calais ;

M. Tourancheau (Jean-Marc), directeur régional des affaires sanitaires et sociales de Franche-Comté.

3. Représentants des organismes de sécurité sociale

Représentants de l'École nationale supérieure de la sécurité sociale (EN3S)

Titulaire

Mme Le Cocguen (Marie-Emmanuelle), directrice de la formation initiale.

Suppléant

M. Ramon-Baldié (Pierre), directeur de la recherche et du développement.

Représentants de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)

Titulaire

M. Renard (Philippe), directeur.

Suppléant

M. Meunier (Bernard), directeur adjoint.

Représentants de la Caisse nationale
de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)

Titulaire

M. Van Roekeghem (Frédéric), directeur ;

Représentant

M. De Cadeville (Olivier), directeur délégué.

Suppléant

Mme Bausier-Houin (Maud), sous-directrice.

Représentants de la Caisse nationale
d'assurance vieillesse des travailleurs salariés (CNAVTS)

Titulaire

M. Hermange (Patrick), directeur.

Représentant

M. Corvaisier (Yves), directeur délégué.

Suppléant

Mme Chabaud (Caroline), sous-directrice.

Représentants de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)

Titulaire

M. Georges (Philippe), directeur.

Représentant

M. Chappaz (Gilles), directeur des ressources du réseau.

Suppléant

M. Raffier (Michel), directeur évaluateur.

Représentants de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS)

Titulaire

M. Ricordeau (Pierre), directeur.

Représentant

M. Malric (Didier), directeur de la gestion du réseau.

Suppléant

M. Samsonoff (Pierre), sous-directeur en charge de la gestion des ressources humaines de la branche.

Représentants de la Caisse nationale du régime social des indépendants (RSI)

Titulaire

M. Liger (Dominique), directeur général.

Représentant

M. Mercier (Michel), directeur des ressources humaines.

Suppléant

M. Le Champion (Philippe), responsable de la gestion des cadres dirigeants.

Représentants de la Caisse autonome nationale
de la sécurité sociale dans les mines (CANSSM)

Titulaire

M. Rance (Erik), directeur.

Représentant

M. Gallet (Laurent), directeur adjoint.

Suppléant

M. Salem (Thierry), sous-directeur.

4. Représentants des agents de direction

Représentants des anciens élèves et élèves
de l'École nationale supérieure de la sécurité sociale (EN3S)

Titulaire

M. Huteau (Gilles), directeur de la caisse primaire d'assurance maladie de l'Allier.

Suppléant

Mme Lavergne (Christiane), directrice des ressources humaines de la CAVIMAC.

Représentants des agents de direction des organismes
de sécurité sociale du régime général

Sur désignation du syndicat national des agents de direction et d'encadrement des organismes sociaux (SNADEOS-CFTC) :

Titulaire

M. François (Hervé), directeur de la caisse d'allocations familiales de Melun.

Suppléant

M. Vergnes (Lionel), directeur-adjoint de la CPAM de Béziers.

Sur désignation du syndicat national Force ouvrière des cadres des organismes sociaux (SNFOCOS) :

Titulaire

M. Bérard (Henri), directeur adjoint à la caisse primaire centrale d'assurance maladie des Bouches-du-Rhône (Marseille).

Suppléant

M. Verney-Carron (Richard), directeur adjoint de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Saint-Etienne.

Sur désignation du syndicat national des personnels de direction des organismes de sécurité sociale (SNPDOSS-CFE-CGC) :

Titulaire

M. Nachin (Denis), directeur de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Montpellier.

Suppléant

M. Albertini (Pierre), directeur de la caisse primaire d'assurance maladie de Seine-Saint-Denis.

Sur désignation du syndicat national du personnel de direction des organismes sociaux (SNPDOS-CFDT) :

Titulaire

M. Audrerie (Jean-Paul), sous-directeur à l'échelon régional du service médical de Toulouse.

Suppléant

M. Marchand (Daniel), directeur de l'union régionale des caisses d'assurance maladie de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Sur désignation de l'union fédérale des ingénieurs, cadres et techniciens de la Fédération nationale des organismes sociaux (UFICT-CGT) :

Titulaire

M. Audibert (Guy), directeur du centre régional de traitement de l'information de Rhône-Alpes – Auvergne.

Suppléant

Mme Autret (Françoise), directrice de la caisse d'allocations familiales de Mâcon.

Représentants élus des agents de direction du régime social des indépendants (RSI)

Titulaire

M. Daudet (Jean-François), directeur de la caisse RSI d'Ile-de-France - Centre.

Suppléant

M. Sério (Benoit), directeur de la caisse RSI de Côte d'Azur.

Représentants des agents de direction des caisses régionales
de la sécurité sociale dans les mines

Titulaire

M. Cuvilliez (Jacky), CARMI du Nord - Pas-de-Calais.

Suppléant

M. Bernable (Alain), CARMI du Sud-Est.

Article 2

L'arrêté du 6 octobre 2003 modifié portant nomination à la commission chargée d'arrêter la liste d'aptitude aux emplois d'agent de direction des organismes de sécurité sociale du régime général, des régimes d'assurance vieillesse des travailleurs non salariés des professions artisanales, industrielles et commerciales, du régime d'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles, aux emplois de cadre supérieur des organismes de sécurité sociale dans les mines et aux emplois d'agent de direction des unions régionales des caisses d'assurance maladie est abrogé.

Article 3

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 22 octobre 2008.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de la sécurité sociale,
D. LIBAULT